

Union africaine



African Union

République du Congo



Republic of Congo

**7^{ÈME} RÉUNION DU GROUPE INTERNATIONAL
DE CONTACT SUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

BRAZZAVILLE, LE 16 MARS 2015

Rev 1

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

1. Le Groupe international de contact sur la République centrafricaine (GIC-RCA) a tenu sa 7^{ème} réunion à Brazzaville, le 16 mars 2015, sous la coprésidence de M. Basile Ikouebe, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Congo, et de l'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA). La liste des pays et organisations ayant pris part à la réunion figure en bas de page¹.
2. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions prononcées par l'Ambassadeur du Tchad en République du Congo, au nom du Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC); le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA; le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en RCA (MINUSCA); le Représentant spécial en RCA du Secrétaire général de la CEEAC; le Ministre des Relations extérieures de la République d'Angola, au titre de la présidence en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL); le Premier ministre de la RCA; et le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Congo.
3. Les participants ont noté avec satisfaction la mobilisation continue de la région en appui au processus de paix et de réconciliation en RCA, ainsi qu'en témoigne la Concertation des chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC tenue en marge de la 24^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA, qui a eu lieu à Addis Abéba les 30 et 31 janvier 2015. Ils ont saisi cette occasion pour saluer l'engagement de l'ensemble des dirigeants de la région, en particulier les Présidents Idriss Déby Itno de la République du Tchad, Président en exercice de la CEEAC, Denis Sassou Nguesso de la République du Congo, Médiateur international dans la crise centrafricaine, et Eduardo dos Santos de la République d'Angola, Président en exercice de la CIRGL, pour leur soutien continu aux autorités de la transition et au processus de sortie de crise en RCA. Ils ont également salué la détermination dont la région fait preuve dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, ainsi que l'action entreprise par l'UA pour neutraliser l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui participent toutes des efforts d'ensemble visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région de l'Afrique centrale, y compris la RCA.

¹ Afrique du Sud, Algérie, Angola, Australie, Brésil, Burundi, Cameroun, Chine, République du Congo, République démocratique du Congo (RDC), Égypte, États-Unis d'Amérique, France, Gabon, Guinée Équatoriale, Japon, Libye, Luxembourg, Nigeria, République centrafricaine (RCA), Russie, Royaume-Uni, Rwanda, Soudan, Tchad, Turquie, Zimbabwe, Banque africaine de développement (BAD), Banque mondiale, Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), Fonds monétaire international (FMI), Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), Mission de l'UA pour la Centrafrique et l'Afrique centrale (MISAC), Organisation de la Coopération islamique (OCI), Organisation internationale de La Francophonie (OIF), Union africaine (UA), Union européenne (UE) et Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA)

4. Les participants ont souligné que la poursuite des activités du GIC-RCA, notamment la tenue de la 7^{ème} réunion du Groupe, est une illustration supplémentaire de la solidarité de la communauté internationale envers le peuple centrafricain. Ils ont exprimé la détermination de leurs organisations et pays respectifs à continuer à accompagner les autorités et le peuple centrafricains, en vue de la réalisation de leur aspiration à la paix et à la réconciliation nationale.

5. Les participants ont noté que la 7^{ème} réunion du GIC-RCA s'est tenue à la veille d'échéances cruciales pour le processus de transition, qui nécessitent le renforcement de l'appropriation nationale, la prise des décisions politiques attendues et l'accélération du rythme de mise en œuvre de la Feuille de route de la transition, ainsi que la mobilisation d'importantes ressources financières. Il s'agit notamment du Forum prévu à Bangui en avril 2015, du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) et de la réforme du secteur de la sécurité (RSS), ainsi que des élections législatives et présidentielle qui marqueront la fin de la transition.

6. Les participants ont examiné l'évolution de la situation en RCA depuis la 6^{ème} réunion du GIC-RCA, tenue à Bangui, le 11 novembre 2014, sur la base des communications faites par le Premier ministre de la RCA et des membres de sa délégation, les Représentants spéciaux en RCA de l'UA, des Nations unies et de la CEEAC et le représentant de la Banque mondiale, et ce au nom du Groupe de coordination pour la préparation et le suivi des réunions du GIC-RCA (G8-RCA), ainsi que des échanges qui ont suivi.

Sur les aspects politiques et sécuritaires

7. Les participants ont noté avec satisfaction la poursuite du processus politique engagé à Brazzaville avec la signature de l'Accord de cessation des hostilités du 23 juillet 2014, notamment la mise en œuvre de sa phase II. À cet égard, ils ont relevé que les consultations à la base se sont déroulées sur l'ensemble du territoire centrafricain, ainsi que dans les pays limitrophes qui abritent des sites de réfugiés centrafricains, avec la participation active des populations concernées. Les participants se sont félicités du caractère inclusif et représentatif de ces consultations.

8. Les participants ont salué l'engagement des autorités de la transition à faire aboutir le processus de transition. Ils ont pris note de la mise en place de la Commission préparatoire du Forum national de Bangui, prévu en avril 2015, et du soutien technique et financier apporté par la MINUSCA, les Nations unies, la CEEAC et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ainsi que par d'autres acteurs. Ils ont exhorté la Commission préparatoire à promouvoir une participation aussi inclusive que possible au Forum, pris note du rapport à mi-parcours qu'elle a élaboré et salué le travail accompli à ce jour dans la préparation du Forum, dont le rôle est crucial pour la promotion de la réconciliation nationale. De même, les participants ont exhorté les autorités de la transition à persévérer dans leurs efforts visant à promouvoir la bonne gouvernance ainsi que la réconciliation nationale, sans pour autant sacrifier la recherche de la vérité sur les crimes passés et la lutte contre l'impunité.

9. Les participants ont reconnu l'importance de concentrer les efforts autour du processus politique engagé le 23 juillet 2014 à Brazzaville, qui doit se poursuivre avec la signature d'un accord sur le désarmement des groupes armés et la tenue du Forum de Bangui. À cet égard, ils ont rappelé les dispositions pertinentes du communiqué de la CEEAC du 31 janvier 2015 et la volonté des populations centrafricaines de voir le processus politique se dérouler en terre centrafricaine et, partant, d'éviter toute initiative parallèle en dehors de la RCA. Ils ont lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte l'appui financier nécessaire pour la tenue du Forum.

10. Les participants ont lancé un appel aux autorités de la transition afin qu'elles garantissent le respect de la Charte constitutionnelle de transition, notamment sur la question de l'inéligibilité. À cet égard, ils ont souligné que la communauté internationale est attentive au respect par la classe politique centrafricaine des engagements pris en prélude aux Accords de Libreville de janvier 2013, et que tout doit être fait pour que le référendum prévu en vue de l'adoption d'une nouvelle Constitution ne soit pas instrumentalisé par des acteurs politiques pour revenir sur la clause d'inéligibilité contenue dans la Charte de transition. Ils ont appelé au strict respect de la clause d'inéligibilité des acteurs politiques frappés par les sanctions prises par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et/ou par le Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que des autorités de la transition.

11. Les participants ont noté que la situation sécuritaire dans son ensemble enregistre une nette amélioration, relevant que les efforts déployés par les Forces internationales sur l'ensemble du territoire centrafricain ont contribué à réduire les confrontations directes entre les groupes armés et les exactions sur les populations civiles. Ils ont salué l'intervention des Forces internationales dans la ville de Bria, qui a permis le retour sous le contrôle de l'État centrafricain des bâtiments administratifs qui étaient illégalement occupés par les groupes armés. Ils ont noté que cette intervention a lancé un signal fort en direction des groupes armés dans les autres Préfectures, les amenant à finalement évacuer les bâtiments administratifs qu'ils occupaient.

12. Les participants ont cependant déploré la persistance d'actes de banditisme, notamment l'enlèvement de personnels d'organisations internationales et non-gouvernementales, ainsi que celui d'un membre du Gouvernement de transition, et ce consécutivement à l'arrestation d'un dirigeant anti-balaka. Ils ont fermement condamné ces actes de violence, encourageant la MINUSCA, dans le cadre de son mandat, à prendre toutes les mesures jugées nécessaires en vue de la protection effective de la population civile et de la restauration définitive de la sécurité. Ils ont mis en garde les auteurs de troubles, et souligné que ces derniers seront tenus responsables de leurs actes, conformément au régime de sanctions prévues par les résolutions 2127 (2013), 2134 (2014) et 2149 (2014) du Conseil de sécurité, ainsi que par les communiqués pertinents du CPS de l'UA. Ils ont exhorté les autorités centrafricaines à traduire devant les juridictions nationales et internationales compétentes les auteurs de ces actes.

13. Les participants ont noté avec satisfaction les efforts que déploient les autorités de la transition, avec l'appui de la communauté internationale, pour combattre l'impunité, et ce à travers la reprise du fonctionnement du système judiciaire. Ils se sont, à cet égard, félicités de la création d'une Cour pénale spéciale chargée d'enquêter, d'instruire et de juger les crimes graves commis en RCA. Ils ont exhorté les autorités centrafricaines à effectivement mettre en place cette Cour, et appelé la communauté internationale à contribuer au financement de son opérationnalisation, ainsi qu'au rétablissement des tribunaux et des prisons à l'intérieur du pays, notant que la sécurité s'y est améliorée.

14. Les participants ont réitéré leur appel à toutes les parties, notamment les responsables des ex-Séléka et des anti-Balaka, ainsi qu'à tous les autres groupes armés signataires de l'Accord de cessation des hostilités de Brazzaville, à reprendre la voie du dialogue. Ils ont souligné que le dialogue est la seule issue viable vers une réconciliation et une paix durables, en même temps qu'il constitue une condition essentielle à la mise en œuvre réussie du mandat de la MINUSCA, avec le soutien des Forces internationales.

Sur les aspects humanitaires

15. Les participants ont exprimé leur préoccupation face aux déplacements internes provoqués par les violences enregistrées au nord-est du pays. Ils ont, par contre, noté une baisse du nombre des déplacés internes à Bangui. Ils ont exprimé leur satisfaction pour les efforts déployés par les acteurs humanitaires, et ont réitéré leur appréciation aux pays voisins qui accueillent encore environ 420 000 réfugiés centrafricains. Ils ont lancé un appel aux groupes armés pour qu'ils cessent les violences contre les humanitaires et les civils, et n'entravent pas l'accès des humanitaires aux populations civiles, dans le respect du droit international humanitaire.

16. Les participants ont rappelé aux autorités de la transition la recommandation de la 6^{ème} réunion du GIC-RCA sur le démantèlement du camp de déplacés internes se trouvant à l'aéroport de Bangui avant la tenue de la 7^{ème} réunion du Groupe et la création de conditions propices au respect de la liberté de circulation, ainsi qu'au retour des personnes déplacées et réfugiées, au renforcement des capacités de prise en charge des services sociaux de base et à la poursuite des efforts déployés dans le cadre des activités de promotion de la cohésion sociale et du dialogue intercommunautaire. Ils ont réitéré la nécessité de mettre en œuvre cette recommandation. Par ailleurs, ils ont exhorté la communauté internationale à poursuivre les efforts consentis s'agissant de la création de conditions propices au retour des déplacés, notamment à travers la restauration des services sociaux de base et le redéploiement de l'administration, ainsi que par le développement d'activités génératrices de revenus.

Sur le processus électoral

17. Les participants ont pris acte de la décision du Médiateur international dans la crise centrafricaine, le Président Denis Sassou Nguesso, de proroger la transition de six mois,

jusqu'au 15 août 2015, et ce conformément à l'article 102 de la Charte constitutionnelle de transition et aux recommandations pertinentes de la 6^{ème} réunion du GIC-RCA.

18. Les participants ont demandé aux autorités de la transition, ainsi qu'à l'Autorité nationale des Élections (ANE), de prendre d'urgence les dispositions politiques, juridiques, financières et matérielles nécessaires pour accélérer le processus électoral et faciliter la tenue, avant août 2015 au plus tard, d'élections libres, transparentes et crédibles qui marqueront la fin de la transition. À cet égard, ils ont demandé à l'ANE d'organiser, sur une base hebdomadaire, des points de situation avec le G8-RCA, afin de faire l'état des progrès accomplis dans la préparation des élections, ainsi que de poster sur son site web une matrice des actions concrètes à entreprendre, de manière à tenir le public informé à temps réel de l'évolution du processus électoral.

19. Les participants se sont félicités de la mise en place du projet du Programme d'appui au cycle électoral centrafricain (PACEC), signé le 25 novembre 2014, instituant un Fonds fiduciaire (*Basket Fund*), afin de permettre la mobilisation de ressources financières à hauteur de 44 millions de dollars. Ils se sont, par ailleurs, réjouis des contributions déjà faites, et ont demandé à tous ceux qui ont fait des promesses de contributions d'honorer leurs engagements pour combler le déficit de 18 millions de dollars identifié à ce jour. Ils ont également lancé un appel à d'autres partenaires internationaux pour qu'ils contribuent au financement du processus électoral. Dans ce contexte, ils ont salué la décision de l'Union européenne (UE) de procéder au décaissement par tranches de la somme de 20 millions d'euros – dont 8 millions ont déjà été versés – allouée au processus électoral, pour le lancement des opérations y relatives. Ils se sont également félicités de l'annonce faite par l'UA sur le décaissement, dans les toutes prochaines semaines, d'une première contribution de 500 000 dollars américains en appui au processus électoral.

Sur la situation économique et financière

20. Les participants ont pris note de l'amélioration de la situation économique et financière imputable au retour progressif de la sécurité à Bangui, auquel les Forces internationales, à savoir l'Opération EUFOR-RCA et l'Opération Sangaris, ont contribué, ainsi qu'à la sécurisation du corridor Douala-Bangui. Ils ont cependant noté que la destruction de l'appareil productif a encore un impact négatif sur les recettes de l'État et la croissance économique.

21. Les participants ont appelé les autorités de la transition à mettre en œuvre les réformes relatives à la gestion des finances publiques, y compris la mise en place d'une Agence comptable centrale du Trésor et l'adoption de mesures propres à juguler la fraude fiscale et douanière, à réinstaller les régies financières à l'intérieur du pays au fur et à mesure que l'autorité de l'État est restaurée, ainsi qu'à redynamiser le Cadre permanent de concertation (CPC) entre les secteurs public et privé, de manière à améliorer progressivement le climat des affaires. Les participants ont lancé un appel pressant aux partenaires internationaux pour qu'ils fournissent un appui budgétaire supplémentaire pour résorber le déficit actuel. Ils se sont félicités des dispositions qui sont en train d'être prises par l'UE, la Banque mondiale, le

Fonds monétaire international (FMI) et la Banque africaine de développement (BAD), en vue de la mise à disposition d'un appui budgétaire supplémentaire.

Sur le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion

22. Les participants ont salué l'engagement de la MINUSCA à appuyer les autorités de la transition pour élaborer une stratégie nationale de DDR basée sur une approche communautaire, afin de rompre avec les processus DDR du passé et d'assurer la participation active de la population. Ils ont exhorté les autorités de la transition à définir rapidement cette nouvelle approche, qui devra s'inscrire dans un cadre global de relance du développement, être étroitement liée à la réforme du secteur de la sécurité et promouvoir des solutions durables pour la sortie de crise en RCA. Dans ce cadre, les participants ont salué le lancement de la Mission de conseil militaire de l'UE en République centrafricaine (EUMAM RCA).

23. Les participants ont reconnu l'existence de défis liés à l'identification et à la sélection des candidats potentiels au DDR pour les différents groupes armés, ainsi qu'à la détermination des effectifs et des critères d'éligibilité pour garantir la participation au programme DDR des seuls candidats véritablement éligibles.

24. Les participants ont exprimé leur préoccupation face au retard accusé dans la mobilisation des fonds nécessaires pour le regroupement des combattants des différents groupes armés – opération indispensable pour le retour progressif de la stabilité dans le pays, ainsi que pour le désarmement, la démobilisation et, plus spécialement, les programmes de réintégration communautaire et ceux de réduction de la violence communautaire (RVC), qui exigent des moyens importants et dont la mise en œuvre garantira la durabilité des résultats enregistrés. Ils ont lancé un appel à la communauté internationale pour la mobilisation d'au moins 20 millions de dollars américains.

25. Les participants ont rappelé aux autorités de la transition l'obligation qui leur incombe d'entreprendre un programme de RSS conforme à la résolution 2121 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies, laquelle insiste sur la nécessité de la constitution de forces de sécurité «professionnelles, équilibrées et représentatives» et encourage les Nations unies et le Gouvernement centrafricain à collaborer étroitement en ce qui concerne les requêtes introduites auprès du Conseil de sécurité des Nations unies pour l'obtention des dérogations permettant l'importation d'armes et de munitions, dans le cadre fixé par ladite résolution.

26. Les participants ont salué les initiatives déjà entreprises par la MINUSCA dans le cadre des programmes pré-DDR, et ce par le lancement de projets communautaires à petite échelle impliquant les combattants et les communautés locales, contribuant ainsi à jeter les bases de la sécurisation et de la stabilisation au niveau communautaire. Ils ont lancé un appel pour la mobilisation de 3 millions de dollars américains pour le regroupement de 5 000 combattants pour une période de 6 mois dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 4 de l'Accord de cessation des hostilités de Brazzaville.

Sur le suivi des Conclusions de la réunion du GIC-RCA

27. Les participants ont demandé à la Médiation internationale, avec l'appui du G8-RCA, d'assurer le suivi des dispositions pertinentes des présentes Conclusions, en particulier en ce qui concerne le parachèvement du processus lancé à Brazzaville, avec l'organisation du Forum de Bangui, l'élaboration de la nouvelle Constitution et la tenue des élections.

28. Les participants se sont réjouis de l'initiative de l'UE d'organiser une conférence de mobilisation de nouveaux donateurs autour du Fonds Bekou, le 24 avril 2015, à Bruxelles.

Remerciements et prochaine réunion

29. Les participants ont remercié les autorités congolaises pour l'organisation de la 7^{ème} réunion du GIC-RCA et pour l'accueil qui leur a été réservé. Ils ont exprimé leur appréciation au G8-RCA pour la bonne préparation de la réunion.

30. Les participants ont convenu de tenir leur prochaine réunion à Addis Abéba, au mois de juin 2015, à une date qui sera fixée après consultations.